



INSCRIPTIONS DEVOIRS FAITS

Le programme « devoirs faits » a été mis en place au Collège Albert Camus depuis novembre 2017. « Devoirs faits » a pour objectif de proposer aux élèves, dans le collège, un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs. Chaque enfant pourra travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire ou son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

« Devoirs faits » sera assuré par des professeurs, des AED, des personnels d'association ou d'autres intervenants qui auront reçu une formation spécifique au programme.

L'aide aux devoirs sera proposée à tous les élèves sur le principe du **volontariat**.

INSCRIPTION AU PROGRAMME « DEVOIRS FAITS » 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} PERIODE n°4 DU 6 MAI AU 25 JUIN 2024

Document à rendre signé à Mme RICARD ou Mme Mayaud au plus tard **le Lundi 15 AVRIL**

Nom de l'élève : Classe :

Créneaux proposés aux élèves :

Lundi 15h30-16h30	Lundi 16h30-17h30	Mardi 13h30-14h30 SEMAINE A	Mercredi 11h-12h SEMAINE B	
Jeudi 8h-9h SEMAINE A	Jeudi 15h30 -16h30 SEMAINE B	Jeudi 16h30 -17h30	Vendredi 15h30-16h30	Vendredi 16h30-17h30

Les heures d'accompagnement auront lieu soit dans les moments libres des emplois du temps, soit après la classe.

Créneaux choisis : par ordre de préférence

Voeu 1 : (jour) heure : de à

Voeu 2 : (jour) heure : de à

Voeu 3 : (jour) heure : de à

Voeu 4 : (jour) heure : de à

Combien de créneaux voulez vous parmi ceux que vous avez choisis :

Je soussigné Madame/ Monsieur désire que mon enfant ait un temps dédié à la réalisation des devoirs.

Après validation, l'inscription de votre enfant implique **sa présence OBLIGATOIRE sur toute la période** (aux) horaire(s) choisi(s) du **6 MAI 2024 au 25 JUIN 2024**

Signature des parents/responsables légaux.





INSCRIPTIONS DEVOIRS FAITS

Le programme « devoirs faits » a été mis en place au Collège Albert Camus depuis novembre 2017. « Devoirs faits » a pour objectif de proposer aux élèves, dans le collège, un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs. Chaque enfant pourra travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire ou son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

« Devoirs faits » sera assuré par des professeurs, des AED, des personnels d'association ou d'autres intervenants qui auront reçu une formation spécifique au programme.

L'aide aux devoirs sera proposée à tous les élèves sur le principe du **volontariat**.

INSCRIPTION AU PROGRAMME « DEVOIRS FAITS » 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} PERIODE n°3 DU 6 MAI AU 25 JUIN 2024

Document à rendre signé à Mme RICARD ou Mme Mayaud au plus tard **le Lundi 15 AVRIL**

Nom de l'élève : Classe :

Créneaux proposés aux élèves :

Lundi 15h30-16h30	Lundi 16h30-17h30	Mardi 13h30-14h30 SEMAINE A	Mercredi 11h-12h SEMAINE B	
Jeudi 8h-9h SEMAINE A	Jeudi 15h30 -16h30 SEMAINE B	Jeudi 16h30 -17h30	Vendredi 15h30-16h30	Vendredi 16h30-17h30

Les heures d'accompagnement auront lieu soit dans les moments libres des emplois du temps, soit après la classe.

Créneaux choisis : par ordre de préférence

Voeu 1 : (jour) heure : de à

Voeu 2 : (jour) heure : de à

Voeu 3 : (jour) heure : de à

Voeu 4 : (jour) heure : de à

Combien de créneaux voulez vous parmi ceux que vous avez choisis :

Je soussigné Madame/ Monsieur désire que mon enfant ait un temps dédié à la réalisation des devoirs.

Après validation, l'inscription de votre enfant implique **sa présence OBLIGATOIRE sur toute la période** (aux) horaire(s) choisi(s) **du 6 MAI 2024 au 25 JUIN 2024**

Signature des parents/responsables légaux.

